

INTRODUCTION

Peter Blumenthal

Université de Cologne

& Stefan Pfänder

Université de Fribourg-en-Brisgau

Ce numéro rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à l'Université de Cologne (Allemagne) du 2 au 4 février 2011. Cette rencontre a été organisée par les cosignataires de la présente introduction et soutenue financièrement par la Deutsche Forschungsgemeinschaft. L'idée du colloque sur le thème « Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique francophone » a vu le jour au cours de discussions entre les organisateurs et Ambroise Queffélec, maître à penser de nombreux chercheurs qui se passionnent aujourd'hui pour le français en Afrique. Ce chercheur nous a manqué à Cologne, mais nous espérons d'autant plus vivement que les circonstances lui permettront bientôt de reprendre toutes ses activités scientifiques.

Les trois notions-clés de la thématique, « convergences », « divergences » et « norme », renvoient à deux autres concepts (nullement synonymes, nous le verrons plus bas), à savoir ceux de « variation » et de « variété », sous-jacents à l'ensemble de nos discussions et souvent explicitement mis en relief. Car ce qui converge ou diverge, en s'opposant à la norme ou en s'en rapprochant, voire en prétendant au statut de norme d'usage (régionale ? africaine ?), ne semble être rien d'autre, du moins à première vue, que les variétés, données immédiates faisant l'objet des observations du chercheur en la matière. Dans cet esprit, la substance de nos débats aurait pu s'assimiler à une formule s'inspirant de la sagesse de l'Ecclésiaste : *Varietas varietatum et omnia varietas*. Si cette conception selon laquelle tout n'est que « variété » n'a pas prévalu dans notre colloque, c'est à la fois pour des raisons de terminologie (que veut dire exactement « variété » en linguistique ?) et d'analyse empirique des faits de langage. Nous y reviendrons. En revanche, les variétés au sens courant et banal du mot, qui correspond alors aux diversités ou aux « variations » au sein d'une communauté linguistique, ont décidément focalisé l'attention des congressistes. Ce phénomène a été présenté sous différents angles, de la notion générale de « variété » et de son principe causal qu'est la variation, jusqu'à l'analyse précise du comportement particulier de tel mot dans certaines circonstances, en passant par les degrés de généralité intermédiaires que peuvent représenter les normes d'usage de l'un des pays africains.

C'est la contribution de Wolfgang Raible qui offre le point de vue le plus général, celui de Sirius, en mettant en perspective les conditions anthropologiques du langage. Comme l'auteur le souligne, la variation y règne en maître et favorise historiquement le changement linguistique. Or, la notion de « variation » implique logiquement celle d'« invariant », tel le sens qu'il s'agit de transmettre malgré toutes sortes de variations ; par ailleurs, l'effet potentiellement gênant de ces dernières se trouve endigué par la redondance. Dans ces conditions, la norme apparaît comme un

certain type d'invariant qui tend à pousser les performances des locuteurs vers la convergence.

Si la contribution de Béatrice Akissi Boutin & Françoise Gadet traite une thématique moins globale que la précédente, sa perspective est néanmoins large. Les deux auteures s'interrogent sur « l'intérêt et sur les limites de la notion de 'variété' » en s'appuyant sur des exemples concrets fournis par le monde francophone. Certes, les phénomènes observés en français parlé d'Afrique trouvent souvent des parallèles dans d'autres régions de la francophonie, voire en France même, et ce, non seulement lorsqu'ils sont sous-tendus par « des processus cognitifs communs ». Mais cela n'empêche pas l'apparition d'emplois typiquement africains, comme la flexion avec *être* du verbe *quitter* au Burkina-Faso et en Côte d'Ivoire.

Claude Frey, qui n'a pas pu assister au colloque de Cologne, ne contredirait probablement pas cette vision des variétés. Dans un travail bien documenté, il démontre la quasi-ubiquité francophone (l'expression n'est pas de lui) de tournures et de structures morphosyntaxiques passant en principe pour typiquement africaines. Sa conclusion paraît d'une sagesse exemplaire : à l'échelle de la francophonie, l'existence d'une norme unitaire (académique) est indispensable pour assurer l'intercompréhension, mais la pluralité des normes d'usage maintient « le français comme une langue vivante » en l'adaptant à différentes situations socioculturelles.

Le point de vue comparatif est également celui de Peter Blumenthal, qui s'intéresse au voisinage lexical plus au moins stéréotypé de quelques noms d'affect dans la presse africaine, d'une part, et dans des journaux hexagonaux, de l'autre. Cette analyse statistique montre pour certains des mots décrits de notables différences distributionnelles, associatives et connotatives entre les deux sphères géographiques contrastées, divergences qui s'expliquent largement par les conditions socioculturelles sous-jacentes.

Sascha Diwersy se penche également sur des noms d'affect, tout en utilisant des outils informatiques plus sophistiqués encore, pour repérer certains indices de la constitution de diverses normes d'usage en Afrique. S'il s'avérait effectivement réaliste de tableur sur une lente évolution vers une francophonie africaine polycentrique, il serait d'autant plus intéressant de détecter, au moyen des mêmes méthodes et types de corpus, des tendances analogues dans d'autres régions de la francophonie.

Stefan Pfänder & Marie Skrovec étudient non pas une variété au sens courant du terme, mais un type de texte bien particulier : des entretiens télévisés ou radiodiffusés avec des experts sénégalais et français. Face à la tâche communicative qui consiste à rendre accessible à un large public des thèmes souvent complexes, ces experts adoptent pratiquement les mêmes stratégies discursives et rhétoriques, quelle que soit leur provenance géographique. Les deux auteurs expliquent cette prédominance très nette des convergences par la perpétuation de modèles stylistiques traditionnels – et surtout par l'effet durable de l'idéal classique de la clarté – au-delà des frontières de l'Hexagone.

D'autres contributions se limitent à la discussion de la situation linguistique d'un pays, vue globalement ou sous l'angle de phénomènes particuliers. En ce qui concerne l'avenir du français en République Démocratique du Congo, André Nyembwe Ntita & Samuel Matabishi rassurent d'une part le lecteur en soulignant

son « statut de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue des relations internationales », mais indiquent aussi que l'image du français comme instrument de promotion sociale et de domination « est en train de s'effriter surtout auprès des jeunes ». Le Cameroun est l'un des pays africains où la discussion autour de la constitution d'une norme nationale paraît la plus vive. L'un des enjeux du débat est, selon Edmond Biloa, « la stabilisation d'une norme endogène tendant à assurer le primat de la variété mésolectale sur les variétés concurrentes ». La notion de « norme endogène » implique évidemment l'acceptation d'un écart par rapport à la référence au français central. L'auteur fournit de nombreux exemples morphosyntaxiques d'une telle « camerounisation » en cours de la langue de Molière, constructions dont il met en relief, à l'occasion, les affinités avec des phénomènes typiques du français populaire de France décrits par Henri Frei dès 1929.

Dans un ordre d'idées semblable, Louis-Martin Essono étudie quelques particularités morphosyntaxiques liées à l'emploi de la préposition dans la presse camerounaise. La part des fautes de négligence, mais aussi le pourcentage de déviations dues à une trop hâtive assimilation du français de la part de journalistes mal formés lui paraissent importants. Il appelle de ses vœux l'avènement d'une norme camerounaise, antidote à l'insécurité linguistique ambiante, résultant d'une synthèse intelligente de besoins d'expression spécifiquement africains et de structures appartenant au français central.

C'est encore à cette même préoccupation concernant l'écartèlement de la presse camerounaise entre la norme prescriptive hexagonale et les normes d'usage locales qu'essaie de répondre Emmanuel Ngué Um. Il considère que l'idée d'une norme endogène, donc camerounaise, fait son chemin, tout en demeurant « une simple abstraction, en l'absence d'études à base empirique fiables qualitativement et surtout quantitativement ». Voilà l'esquisse d'une belle tâche pour les linguistes épris de l'exploitation de grandes banques de données.

Comment se pose le problème de la norme (d'usage) endogène au Burkina Faso ? Ce n'est pas le moindre intérêt de la contribution de Martina Drescher de fournir des éléments pour une appréciation diachronique de la question. Il semble qu'à la fin des années 1970, l'existence d'une telle norme n'était pas encore perceptible aux yeux d'observateurs linguistes avertis. D'après l'auteure, cette situation a changé entre-temps. Drescher se base sur l'observation de divers types de combinaisons avec le verbe support *faire*, surtout dans des locutions. Si les mêmes syntagmes se retrouvent souvent dans d'autres régions de la francophonie, leur usage sociolinguistique semble si caractéristique d'un certain français du Burkina Faso que l'on peut y voir un symptôme de la formation d'un français particulier.

Deux contributions portent chacune sur un seul petit mot – mais combien intrigant et aux usages riches d'enseignements ! Édouard Ngamountsika analyse la fonction de *là* en tant qu'actualisateur supplémentaire du substantif, fonction qu'il croit plus fréquente en français parlé de la République du Congo (Brazzaville) qu'ailleurs. Le contrôle de cette hypothèse nécessiterait, l'auteur en convient, la disponibilité de corpus oraux comparables originaires d'autres régions de l'Afrique francophone. Se penchant sur les multiples types d'emplois du marqueur discursif *bon* dans différentes régions du Mali, Ingse Skattum formule l'hypothèse qu'une

valeur particulièrement fréquente du mot dans la région de Bamako doit son statut à une interférence avec le bambara. D'une manière générale, Skattum considère que les différences d'emplois à l'intérieur du Mali, mais également celles vis-à-vis de la francophonie du Nord, sont essentiellement d'ordre fréquentiel.

Seul contributeur représentant le Maghreb, Salah Mejri brosse un panorama remarquablement vaste des particularités du français en Tunisie, s'intéresse aux interférences avec l'arabe, évoque entre autres la prononciation ainsi que la morpho-syntaxe et s'arrête plus longuement sur des questions lexicales comme les emprunts autochtones et la formation des mots. Parmi les desiderata de recherches ultérieures, il compte l'étude du figement et le recours aux gros corpus électroniques permettant l'approfondissement des études lexicales et combinatoires.

À quelles conclusions peut-on aboutir en faisant le bilan des discussions intenses du colloque et des apports des contributions présentées ci-dessus ? Comment caractériser en peu de mots les situations si diverses des français en Afrique telles qu'elles se sont dégagées de nos réflexions communes ? Les organisateurs du colloque avouent leur désarroi face à la pertinence de certaines notions très en vogue dans les débats actuels sur les problèmes de la variation linguistique, où il est souvent question de « normes polycentriques », de « normes plurielles » ou de « normes d'usage » – concepts sans aucun doute indispensables à qui tente de rendre compte des mondes anglophone ou hispanophone. Mais ces termes, que nous n'avons pourtant pas exclus nous-mêmes de notre « norme individuelle », ne risquent-ils pas d'installer de fausses certitudes à propos de l'Afrique ? En linguistique, la notion de « norme », quelle que soit sa qualification ultérieure, présuppose un usage stabilisé à l'intérieur d'un groupe ainsi que des critères d'ordre diasystématique (exemple : le français oral soutenu des gens instruits de Ouagadougou). Or, la documentation empirique dont nous disposons pour l'Afrique francophone ne nous permet souvent pas de circonscrire l'étendue (diatopique, diastratique, diaphasique) des phénomènes linguistiques étudiés. Pire, notre connaissance de leurs fréquences réelles dans les variétés que l'on voudrait comparer reste quelquefois bien vague – plusieurs contributeurs en conviennent avec une grande honnêteté. Ceci peut jeter une ombre sur l'identité même de la variété en question et de la norme d'usage qui y correspond. Ne serait-ce que pour cette raison, Boutin & Gadet font bien de mettre sur la sellette le concept de 'variété'. Et c'est à juste titre que Frey se livre à une critique des concepts-pivots de notre colloque, en faisant remarquer que « l'opposition convergence – divergence est quelquefois moins dichotomique que ne le laisse paraître la théorie et se situe en pratique, du moins dans certains cas, dans une relation de continuité qui peut rendre difficile la délimitation d'une norme d'usage endogène ». C'est pourtant la tentative légitime, et souvent couronnée de succès, de saisir quelques aspects d'une telle norme qui stimulait la majorité des contributeurs, dont l'ambition n'était pas de refléter la prolifération des lectes sur un continuum. Or, nous avons pu constater que cette entreprise se heurte à deux difficultés de taille : d'abord l'insuffisance des corpus, laquelle rend pour le moment aléatoires des comparaisons quantitatives entre candidats au statut de variante, ensuite le caractère problématique des notions de base comme « variété », « norme », « usage », etc.

En résumé, si les variations en tant que processus (= modulations autour d'invariants) ou états (= résultats des changements) sont omniprésentes dans le langage, la somme de leurs effets ne débouche pas forcément sur l'émergence de variétés (= usages constitués et reconnus) clairement identifiables. En effet, le rapport entre variations et variétés ne se réduit pas au schéma trop simple de la transformation de quantité (celle des différentes variations) en qualité. La qualité, celle de variété, dépend en outre, d'une part, du degré de cohérence systématique des variations, illustré dans le présent volume par plusieurs contributions, d'autre part, du sentiment identitaire de la communauté linguistique. Ce dernier thème n'a été traité qu'en filigrane dans notre recueil et mériterait de faire l'objet d'un autre colloque sur le français en Afrique. Le problème de l'identité du groupe linguistique prend en effet dans certains États de l'Afrique francophone un relief tout à fait particulier en raison de la multitude des langues (environ 250 pour le Cameroun), de l'étendue de l'hybridation et la forte interaction entre la scripturalité de la langue officielle et l'oralité de celle de la vie quotidienne. À cet égard, une tendance se dessine, qui n'a pas échappé à plusieurs contributeurs du volume : le français vernaculaire, longtemps circonscrit à l'oral, fait son apparition dans la scripturalité, en particulier dans la presse locale et sur les forums du Web. Les observations faites dans les grands corpus constitués à Cologne (presse) et à Fribourg (forums web) pourront justement servir de point de départ à des enquêtes ultérieures visant à appréhender le sentiment identitaire de la communauté linguistique.

Comme nous l'a montré le déroulement du colloque, l'enthousiasme des chercheurs est à la hauteur des défis particuliers que lance l'étude du français en Afrique. L'une des perspectives les plus prometteuses qui s'offrent dans ce domaine aux linguistes est l'exploitation de grands corpus informatisés, susceptible de faire avancer des solutions à nombre de problèmes factuels et méthodologiques discutés dans ce volume¹.

Nous offrons ce recueil en hommage à Ambroise Queffélec.

¹ Nous tenons à exprimer notre gratitude à Djamila Hadjadji, à Sandra Lhafi et à Marie Skrovec, qui ont préparé le manuscrit avec compétence et efficacité.